AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
PPC/CDIE/DI REPORT PROCESSING FORM

ENTER INFORMATION ONLY IF NOT INCLUDED ON COVER OR TITLE PAGE OF DOCUMENT

1. Project/ Subproject Number
936-5459

2. Contract/Grant Number
DAN-1190-A-00-4092-00

3. Publication Date
August 1990

4. Document Title/Translated Title
Elargissement des Espaces d'Echanges et Stabilisation des Marchés Alimentaires au Sahel/
Broadening the Scope and Stability of Food Markets in the Sahel

5. Author(s)
1.
2.
3.

6. Contributing Organization(s)
Institut du Sahel (INSAH)
Department of Agricultural Economics, Michigan State University

7. Pagination
18 p.

8. Report Number
PRISAS WP No. 03-90

9. Sponsoring A.I.D. Office
AFR/Office for Sahel West Africa G/EG/EID/RAD USAID/Bamako

10. Abstract (optional — 250 word limit)

11. Subject Keywords (optional)
1. Sahel 4.
2. markets 5.
3. food security 6.

12. Supplementary Notes

13. Submitting Official
Michael T. Weber, Project Director

14. Telephone Number
517-353 8639

15. Today's Date
September 20, 1994

----------DO NOT write below this line----------

16. DOCID

17. Document Disposition
DOCRD [ ] INV [ ] DUPLICATE [ ]

AID 590-7 (10/88)

INSTITUT DU SAHEL - B.P. 1530 - BAMAKO

PROGRAMME REGIONAL DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL
EN MATIERE DE RECHERCHES SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
AU SAHEL (PRISAS)

ELARGISSEMENT DES ESPACES D'ECHANGES ET STABILISATION DES MARCHES ALIMENTAIRES AU SAHEL

Josué Dioné
Coordinateur, PRISAS

Août 1990

Document préparé pour le Séminaire International
organisé par le Club du Sahel, le CIRAD et l'USAID sur
l'Avenir de l'Agriculture des Pays du Sahel
Montpellier, France, 12 - 14 Septembre 1990

IS/DRMA/PRISAS *PRISAS / DT 03-90*

ELARGISSEMENT DES ESPACES D'ECHANGES ET STABILISATION DES MARCHES ALIMENTAIRES AU SAHEL

Josué Dioné

I. INTRODUCTION

Les prospects de croissance globale des économies sont limités par l'étroitesse des marchés nationaux des pays de l'Afrique sub-saharienne en général et de la région occidentale du continent en particulier. C'est là un diagnostic familier des problèmes du développement sectoriel et inter-sectoriel des jeunes économies "indépendantes" d'Afrique depuis les années soixante. C'est également là l'un des principaux ferments des thèses pro-libéralistes du développement économique africain basé sur la promotion des exportations par une spécialisation productiviste des pays selon leurs avantages comparatifs évidents.

Des crises alimentaires structurelles qui s'installent à partir des années soixante-dix naissent des préoccupations prioritaires pour la sécurité alimentaire des populations du continent africain en général et des pays du Sahel plus singulièrement. Entre 1961-65 et 1976-80, une chute annuelle de la production par tête de 2% pour le mil, 1,3% pour le sorgho, 3% pour le maïs et 1,4% pour le riz, met en évidence l'incapacité croissante de l'agriculture sahélienne à nourrir son monde (Delgado et Miller, 1984). Les raisons d'une telle pente inquiétante doivent être recherchées non seulement dans les effets pervers d'un climat peu généreux, mais aussi et surtout dans un imbroglio de contraintes politiques, techniques et structurelles, résultats cumulés des stratégies coloniales d'extraction de surplus, des priorités et plans de développement inappropriés des nouveaux Etats indépendants et des conseils erronés de maints assistants expatriés dans les multiples exercices de planification du développement

(Eicher, 1982; Eicher, 1988).[1]

L'explosion de la crise alimentaire coïncide avec celle tout aussi traumatisante (sur le plan politique) de la quasi-déconfiture des entités publiques et para-étatiques sur les plans financier et

institutionnel. Ce marasme endémique conduit à la vague de programmes d'ajustement structurel qui, en 1989, touchent au moins 32 pays de l'Afrique au sud du Sahara et constituent, en toile de fond, un cadre conceptuel approprié pour des réformes en faveur de politiques de privatisation et de libéralisation des échanges (marchés et prix) tant au niveau des pays qu'à l'échelle des sous-régions et des régions. Les marchés céréaliers occupent une place de choix dans ces réformes, d'autant plus que les céréales procurent partout plus de 50% des calories et, dans la majorité des pays, 60% à 80% de la ration calorique des populations sahéliennes. La levée des barrières à la libre circulation des céréales par un élargissement des marchés au-delà des frontières nationales permettrait, espère-t-on, d'amoindrir l'instabilité de l'offre causée par les fluctuations de la production intérieure aux niveaux nationaux cloisonnés.

Nous accordons, d'entrée en matière, une attention particulière aux questions alimentaires et retenons qu'un marché est avant tout une sphère d'expression simultanée d'une demande et d'une offre. Compte-tenu du caractère indissociable et interactif de ces deux dimensions, ce document présente une discussion de l'effet stabilisateur probable de l'élargissement des marchés par rapport aux facteurs relatifs aussi bien à l'offre qu'à la demande de produits alimentaires au Sahel. Plutôt que d'adopter une position tranchée sur la base d'à priori peu évidents, cette contribution se place dans la perspective d'une revue des conclusions des principales études relatives au sujet, pour dégager ce que l'on peut valablement retenir dans l'état actuel des connaissances.

---

[1]. A cet effet, Dioné (1989a) soutient que virtuellement toutes les sociétés et entreprises d'Etat récemment remises en cause au Mali étaient issues de plans de développement économique et social élaborés à une époque (1961-1966) où tous s'accordaient à dire que le pays ne disposait pas de spécialistes formés en planification.

II. REGIONALISATION DE L'OFFRE ET STABILISATION DES MARCHES

En lançant le défi d'un espace céréalier régional protégé en 1986, le Colloque de Mindelo exprimait déjà l'idée qu'une telle politique aurait l'avantage de réduire, par une opération globalisante, l'instabilité de l'offre causée par la grande variabilité des productions individuelles des pays de la sous-région sahélienne (CILSS/Club du Sahel, 1987). En effet, un raisonnement classique veut qu'à moins d'une corrélation parfaite de 100% entre les productions céréalières nationales prises individuellement, l'offre intégrée de la production globale au niveau régional soit plus stable que les offres isolées par pays. La raison d'un tel état des choses est qu'au cours d'une année donnée, les variations aléatoires des productions des uns dans une direction seraient en partie compensées par des variations des productions des autres dans la direction opposée.

L'effet stabilisateur probable d'une telle opération (quelque peu mécanique) d'intégration régionale est illustré par certaines études. Partant du constat d'une stabilité des productions vivrières plus élevée au niveau agrégé qu'au niveau national, Badiane (1988) conclut que, pour l'ensemble Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal, une intégration régionale des marchés nationaux contribuerait à stabiliser la consommation alimentaire. Cet argument -- fondé sur une définition qui associe la sécurité alimentaire au niveau et à la stabilité de la production, des revenus, des importations et des prix dans l'agriculture et les autres secteurs économiques -- s'appuie sur deux autres constats: d'abord une forte corrélation positive entre consommation alimentaire et production vivrière nationales, ensuite l'absence ou la faiblesse de complémentarité entre production intérieure et importations alimentaires. Une généralisation de cette analyse à 16 pays d'Afrique de l'ouest montre que les coefficients de variation des productions céréalières nationales se situent, avec un niveau régional global d'environ 15%, dans une large fourchette de 8% pour la côte d'Ivoire à près de

35% pour la Mauritanie (Badiane, 1989).[2]

A ce premier élément d'enthousiasme pour des politiques favorisant l'intégration régionale des échanges s'ajoute celui de l'existence d'un potentiel encore insuffisamment exploité pour accroître les flux commerciaux régionaux. En effet, une série d'indicateurs quantitatifs (indices de similarité et de performance comparative de la production et des exportations, avantages comparatifs apparents, chevauchement et expansion des flux commerciaux) convergent tous vers la conclusion que le niveau actuel des échanges en Afrique de l'ouest est bien inférieur au potentiel régional (Badiane, 1988; Badiane 1989). Il y aurait donc, dans l'espace régional, des avantages comparatifs latents dont la concrétisation par le jeu d'un libre échange est susceptible d'accroître et de stabiliser l'offre céréalière totale provenant d'une intégration des productions nationales.

Les premiers résultats des études de l'impressionnant dossier "Espaces Régionaux" du CILSS et du Club du Sahel informent qu'en Afrique de l'ouest, d'importants flux d'échanges céréaliers ont toujours existé et persistent malgré les efforts déployés par les Etats dans leurs politiques pour circonscrire les marchés céréaliers à l'intérieur des frontières nationales (Egg et Igué, 1986; Egg, 1989; Igué, 1989; Lambert, 1989; Lambert et Egg, 1989; Somé, 1989). Coste (1989) estime à près de 1.250.000 tonnes le volume total, en 1987/88, du commerce transfrontalier de céréales en Afrique de l'ouest étendue au Tchad et au Cameroun. Les flux intra-régionaux des céréales produites localement seraient de l'ordre de 400.000 tonnes pour la même campagne. Cette intégration très ancienne de l'espace ouest africain se traduit par des zones franches de facto et repose à la fois sur de fortes solidarités ethniques et des complémentarités écologiques entre zone forestière, zone de savane et zone sahélienne.

Un consensus se dessine toutefois autour de la conclusion que, dans la dynamique

---

[2]. Cette étude élargie couvre pour la période 1961-1986 le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Pour les pays du Sahel, les coefficients de variation estimés des productions céréalières nationales se situent entre un minimum d'environ 14% au Mali et 35% en Mauritanie (Badiane, 1989, p.15).

actuelle, la grande disparité des politiques économiques des Etats, plus que tout avantage comparatif, explique la majorité des échanges intra-régionaux. Les stratégies des réseaux marchands transnationaux seraient surtout marquées par des pratiques d'ordre spéculatif, portant sur une diversité d'activités qui visent à exploiter les rentes occasionnées par les différences de zones monétaires, les inégalités dans la protection douanière, la taxation des exportations, les subventions à la production ou à la consommation, etc. (Egg et Igué, 1986; Igué, 1989; Lambert et Egg, 1989). Ceci explique qu'environ deux-tiers des échanges intra-régionaux estimés par Coste portent sur des ré-exportations de céréales préalablement importées dans la région.

Compte-tenu des changements fréquents des politiques économiques des Etats et des fortes fluctuations des cours mondiaux des céréales, la dynamique actuelle des espaces régionaux contribuerait à maintenir ou augmenter l'instabilité des marchés ouest africains en les exposant davantage au marché mondial par la multiplication des opérations de ré-exportations. La disparité des politiques économiques nationales, tout en créant des opportunités commerciales, engendrerait ainsi un cadre défavorable au développement des productions agricoles de la région. Badiane (1989) soutient également que la préférence accordée aux flux extra-régionaux sur les échanges intra-régionaux est en partie liée aux politiques économiques nationales. Celles-ci influent négativement sur les facteurs déterminant l'attrait relatif des marchés régionaux d'exportation, en particulier les coûts relatifs de transaction dont la réduction constitue une condition préalable à l'exploitation du potentiel d'intégration régionale. A défaut de garantir une augmentation du volume des échanges, l'harmonisation des politiques des Etats constituerait donc un facteur clé dans une stratégie visant à stabiliser et ré-orienter le commerce intra-régional dans un sens plus favorable aux dynamiques de la production agricole dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'ouest (Egg, 1989).

Certains chercheurs affichent par contre un optimisme plus modéré quant aux

perspectives d'expansion et de stabilisation des productions céréalières sahéliennes par le biais d'une simple régionalisation des échanges. Shapiro et Berg (1988) avancent, dans une plaidoirie contre la protection d'un éventuel espace céréalier régional, plusieurs arguments tendant à démontrer une trop faible compétitivité de l'agriculture sahélienne pour assurer un approvisionnement adéquat des populations sous l'option d'une plus grande autosuffisance alimentaire. Cette prospective reposerait d'abord sur des perspectives décourageantes d'innovations technologiques de l'agriculture sahélienne: manque de variétés à haut rendement et résistantes à la sécheresse pour les mil et sorgho; faiblesse ou manque de rentabilité de l'utilisation des engrais chimiques sur ces mêmes cultures; coûts exorbitants de réhabilitation et d'entretien de périmètres irrigués rizicoles; raréfaction des terres non marginales pour une extension des surfaces allouées aux céréales (maïs en particulier).

En outre, la réponse de l'offre paysanne aux signaux incitatifs des prix serait sérieusement inhibée par un ensemble de facteurs: stratégies de gestion du risque par les agriculteurs dans un contexte de sévères contraintes climatiques; lenteur des améliorations technologiques; manque de capitaux et d'infrastructures adéquates; absence d'organisations privées de recherche.[3] A ces deux premières catégories de tares s'ajouterait une tendance irréversible à l'extraversion de la consommation en faveur des deux céréales les plus difficiles à produire localement, le riz et le blé. La demande de ces produits dépendrait plus de facteurs autres que les prix relatifs des céréales: urbanisation, évolution de la structure de l'emploi, augmentation du coût d'opportunité du temps de travail des femmes et coût inférieur de conditionnement et de préparation des produits (Delgado, 1987; Rogers et Lowdermilk, 1988; Reardon, 1989; Reardon, Thiombiano et Delgado, 1989).

Les répliques de Gentil et Ledoux (1988) et Gentil (1989) à l'endroit de ces perspectives relativement pessimistes ajoutent à la fois intérêt et complexité au débat sur la régionalisation

---

[3]. Un exercice de simulation par Martin (1988) indique que même un doublement du prix au producteur n'aurait qu'un effet négligeable sur la production de riz au Sénégal.

des marchés agricoles au Sahel et en Afrique de l'ouest. Sur la base d'un examen plus désagrégé de situations concrètes dans l'espace, ces chercheurs réfutent presque systématiquement tous les arguments tendant à donner une image plutôt sombre des lendemains réservés aux productions et échanges agricoles régionaux au Sahel. Premièrement, les rendements des cultures céréalières pluviales au Sahel pourraient être sensiblement augmentés par (a) la diffusion de variétés de mil et de sorgho de cycle court et résistantes à la sécheresse dans les zones de moins de 600 mm de pluie, (b) l'utilisation d'engrais sur le sorgho dans les zones de plus de 600 mm de pluie et (c) pour le maïs, l'utilisation de la culture attelée et d'engrais dans les franges les plus humides de la sous-région. Deuxièmement, une augmentation importante de la production en riz pourrait s'obtenir de manière efficace sous certaines conditions: réduction des coûts d'investissement par une plus grande compétition privée, moins d'assistance technique et une participation paysanne effective à la co-gestion des périmètres; application de techniques de réhabilitation et d'exploitation moins onéreuses en double-culture dans les aménagements existants; meilleure exploitation du potentiel en riziculture pluviale des zones appropriées comme celles du sud du Mali. Troisièmement, les complémentarités effectives entre cultures mettraient en doute l'existence d'une incompatibilité réelle entre des objectifs d'accroissement simultané du niveau d'autosuffisance alimentaire et des productions de rente comme le coton.[4] Quatrièmement, les résultats d'une série d'études de l'ORSTOM indiquent que les agriculteurs africains sont très sensibles aux variations de prix dans des situations de marchés rémunérateurs réguliers et de disponibilité de facteurs de production agricole. Cinquièmement, les hypothèses de rigidité des structures et d'irréversibilité des tendances de la consommation ne tiendraient pas, puisqu'il semble évident que la demande des consommateurs est sensible à des facteurs tels que l'amélioration de la transformation et la

---

[4]. Dioné (1989a; 1989b) abonde dans le même sens en établissant empiriquement l'évidence que, dans les principales zones propices à la culture cotonnière au Mali, les familles agricoles engagées dans cette culture de rente affichaient également une production céréalière par tête s'élevant à 2,7 fois celle des agriculteurs voués p ɔqu'exclusivement à la céréaliculture.

diminution des coûts de commercialisation des céréales locales.[5]

En résumé, la production agricole globale et céréalière des pays du Sahel serait loin d'être déjà plafonnée à une frontière immuable. Il est encourageant de croire qu'il existe encore un important potentiel inexploité dont la réalisation pourrait être stimulée par la matérialisation d'avantages comparatifs latents pour accroître et stabiliser la production vivrière dans un espace régional intégré. Tout semble indiquer que la mise en oeuvre d'une telle option -- à condition d'un accord minimum sur sa validité -- nécessiterait des actions appropriées (politiques, institutions et technologies), non seulement pour assurer la libre circulation des biens dans l'espace régional, mais aussi pour stimuler et soutenir sans détours le développement de la production et de la consommation des produits vivriers locaux (Dioné, 1989c). Ce dernier point invite à considérer l'autre dimension des marchés: la demande.

III. DEMANDE EFFECTIVE ET STABILITE DES MARCHES REGIONAUX

L'instabilité des marchés peut résulter aussi bien de celle de l'offre que de celle de la demande ou, le plus souvent, d'une combinaison d'instabilité de ces deux côtés de la même pièce que constitue un marché. Les discussions précédentes sur la stabilisation de l'offre ont mis l'accent sur des préoccupations relatives à trois grandes catégories de déterminants de la production agricole sahélienne: environnement naturel, technologie et réponse des agriculteurs aux prix. Si les facteurs d'ordre naturel échappent largement aux forces de la demande, il n'en est certes pas de même des technologies de production et du comportement des producteurs agricoles. L'équilibre d'un marché se définit comme l'expression classique de la rencontre d'une offre reflétant des coûts marginaux de production, d'un côté et, de l'autre, d'une demande traduisant pour le consommateur une certaine utilité des biens assujettie à la contrainte d'un

[5]. Les résultats provisoires d'une étude de consommation à Niamey indiquent aussi une certaine sensibilité des consommateurs aux prix relatifs des céréales, dans la mesure où il en ressort une variation saisonnière importante entre les profils de consommation en périodes de récolte et de soudure (Caputo, Manzitti et Maffioli, 1989).

budget limité. Exprimée en termes de niveau de revenu et de prix, cette contrainte budgétaire aboutit aux concepts tant utilisés de 'revenu réel' ou de 'pouvoir d'achat'. Dans cette logique, la stabilité (maintien d'un équilibre donné) du marché est compromise dès que certains facteurs induisent des fluctuations du pouvoir d'achat des consommateurs. Mieux, il devient clair que l'instabilité de l'offre peur résulter de celle de la demande effective, puisque des producteurs rationnels sont sensés ajuster, avec le temps, leur production de surplus commercialisable à une demande solvable.

Badiane (1988) abonde dans ce sens lorsqu'il juge qu'en dépit d'une préférence affichée pour les échanges extra-régionaux, des contraintes en devises semblent limiter les pays d'Afrique de l'ouest dans leur capacité de recourir aux importations alimentaires pour remédier à l'instabilité de leurs productions vivrières qui, du reste, fluctuent en unisson avec les recettes d'exportation. Les récentes études sur les espaces régionaux en Afrique de l'ouest (auxquelles il est amplement fait référence plus haut) concluent également que les échanges transfrontaliers portent toujours sur une diversité de produits dont certains servent parfois de contrepartie aux céréales. Ces constats suggèrent qu'au-
delà des problèmes de convertibilité monétaire, des considérations de demande effective contribuent à orienter de façon décisive les opérations spéculatives des réseaux marchands transnationaux.

Le problème de revenu est implicitement pris en compte par la majorité des études qui se penchent sur le développement global du secteur agricole ou la croissance des économies nationales au Sahel. Bailhache (1986) recommande en matière de coopération sous-régionale au Sahel, d'aller au-delà d'une simple "répartition des activités agricoles en fonction des vocations naturelles", pour créer des "synergies intersectorielles" qui permettent à la fois de réduire la dépendance et la précarité de chacune des économies associées, d'accroître leurs échanges et de développer leurs marchés respectifs (p.509). En effet, il importe de garder à l'esprit que le développement de l'agriculture sahélienne passe par un processus incontournable

d'investissement soutenu pour la formation d'un capital substantiel au niveau des producteurs agricoles (Dioné, 1989a). Or, un tel processus ne saurait être garanti sans la promotion de créneaux de production porteurs, des activités dont les produits jouissent d'une demande relativement importante et ferme sur les marchés. C'est donc à juste titre que Delgado (1989) estime qu'il est important, dans la recherche d'une stratégie de développement des petites exploitations agricoles au Sahel, que les décideurs politiques sachent où se trouvent les marchés potentiels susceptibles de soutenir l'exploitation de tout avantage comparatif dans la production. Ceci implique la nécessité de dépasser dans l'analyse le cadre restreint d'une catégorie de produits (céréales par exemple) pour prendre en compte toutes les filières et tous les secteurs les plus prometteurs, en d'autres mots capables de générer un flux soutenu des revenus importants à partir d'une demande effective.

Aussi, pour promouvoir et stabiliser les marchés céréaliers dans l'espace ouest africain ou sahélien, se trouve-t-on vite confronté à la nécessité de dépasser le cadre d'une harmonisation des politiques nationales en faveur d'une simple libéralisation des échanges portant uniquement sur les céréales. L'adoption d'une vue plus globale devient obligatoire dès qu'on tente de comprendre empiriquement la dynamique des marchés céréaliers à la lumière de données micro-économiques relatives à la production et la consommation. Staatz, Dioné et Dembélé (1989) montrent, par exemple, comment des contraintes de liquidités provoquées en milieu urbain par le faible niveau des salaires (et de pouvoir d'achat) et l'irrégularité du paiement de ceux-ci peuvent provoquer d'importantes perturbations sur les marchés céréaliers. Au niveau des populations rurales, plusieurs études mettent en évidence que les agriculteurs aux productions vivrières déficitaires font appel à des revenus de sources variées (cultures de rente, cueillette, petit élevage, artisanat, emploi salarié, etc.) pour satisfaire tant soit peu les besoins alimentaires familiaux (Reardon, Matlon et Delgado, 1988; Dioné, 1989a; Goetz, 1989; Stephen et Mehta, 1989; Staatz, D'Agostino et Sunberg, 1990). La stabilité de la consommation des familles urbaines et rurales dépend donc de celle de leur revenu total qui détermine leur

demande effective dont l'instabilité se transmet nécessairement au marchés des produits alimentaires de base. Ceci, d'autant plus qu'en matière de demande marchande des céréales, la catégorisation dichotomique des populations africaines en groupes homogènes de producteurs-vendeurs ruraux face aux consommateurs urbains est souvent moins tranchante qu'on a coutume de le présumer (Weber et al., 1988).

la distribution même des effets stabilisateurs d'un élargissement des marchés dépend de la position (fournisseur net ou demandeur net) qu'occupent les uns et les autres sur la scène sahélienne et ouest africaine. Au niveau national, l'analyse de Badiane (1989) conduit à une classification des pays en trois grande catégories: ceux dont les marchés gagneraient en stabilité par une intégration régionale (Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), ceux dont l'instabilité des marché resterait peu ou non affectée (Burkina Faso, Mali, Niger et Togo) et ceux pour lesquels l'intégration régionale tendrait à augmenter l'instabilité des marchés intérieurs (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée et Libéria). A un niveau plus désagrégé, une simulation par D'Agostino et Staatz (1989) indique que, pour les agriculteurs des zones sud du Mali, une plus grande stabilité inter-annuelle des céréales aurait pour effet d'augmenter ou de réduire simultanément les dépenses des acheteurs nets et les recettes des vendeurs nets suivant que les récoltes de l'hivernage écoulé aient été bonnes ou mauvaises. A cela s'ajoute l'incertitude qu'une libéralisation éventuelle des échanges régionaux suffise à transformer les céréales en produits de rente au point que les agriculteurs sahéliens, habitués à protéger par des opérations de stockage pluriannuel leurs familles des risques d'insécurité alimentaire, acceptent d'adopter promptement un comportement purement commercial envers les cultures vivrières (Dioné, 1989c; Thiombiano, 1989).

Pour donner une dernière touche à ce tableau déjà fort complexe, le caractère résiduel (donc volatile) des marchés céréaliers au Sahel implique que même une globalisation de la production au niveau régional ne suffirait pas à résorber en totalité les grandes fluctuations de l'approvisionnement alimentaire des populations (Dioné 1989c). Cette réalité pousse Badiane

(1989) à juger prudemment -- après une brillante démonstration de l'effet stabilisateur d'une intégration des échanges en Afrique de l'ouest -- que les fluctuations des systèmes alimentaires restent, même au niveau régional, si fortes que l'isolement des marchés nationaux de sources d'approvisionnement plus stables au profit des seules sources régionales tendrait à déstabiliser les marchés et à aggraver les problèmes d'insécurité alimentaire.[6]

IV. CONCLUSION

Un observateur peu familier pourrait à prime abord s'offusquer qu'une certaine confusion transparaît de ce qui précède. Une telle impression ne serait pas entièrement fausse dans la mesure où, en dépit (et peut-être à cause) de la multiplicité des études (dont ce document ne cite d'ailleurs qu'une partie), peu de conclusions incontestées semblent émerger du débat sur les options à suivre pour la mise en oeuvre d'espaces régionaux d'échanges appropriés au Sahel et en Afrique de l'ouest. Cet état des connaissances s'explique par une variété de facteurs: penchants idéologiques souvent divergents des chercheurs; approches trop globales dans l'espace ou trop cloisonnées par activité, par catégorie de produits ou par secteur; fiabilité douteuse des données utilisées, etc.. Aussi, tenterons-nous d'éviter autant que possible d'émettre d'autres avis 'experts' mais 'erronés' dont les conséquences ne serviraient, somme toute, qu'à alimenter de nouvelles séries d'études tout aussi contestables. A cette fin, les recoupements des résultats d'analyse de données micro-économiques et macro-économiques disponibles permettent de dégager quelques idées intéressantes qui mériteraient d'être poursuivies de façon systématique.

Premièrement, la combinaison d'une forte corrélation positive entre consommation alimentaire et production vivrière et d'une moindre variabilité des productions céréalières à

---

[6]. Dembélé et Staatz (1989) démontrent par ailleurs comment une mauvaise gestion des politiques d'importation peut contribuer à déstabiliser au lieu de stabiliser les marchés alimentaires nationaux.

l'échelle régionale par rapport aux niveaux nationaux indique qu'une intégration régionale de l'offre provenant des productions locales contribuerait à réduire, dans une certaine mesure, l'instabilité des marchés alimentaires des pays sahéliens. Les bénéfices d'une opération (mécanique) de globalisation régionale des productions iraient aux consommateurs (urbains et ruraux) des importateurs nets et aux producteurs excédentaires des exportateurs nets. Le gain net en réduction d'instabilité de l'approvisionnement alimentaire des populations serait plus important pour les pays aux variabilités inter-annuelles de la production vivrière les plus fortes. C'est le cas des deux-tiers des pays sahéliens d'Afrique de l'ouest: Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Dans une perspective de stricte autarcie régionale, ce gain en stabilité d'un côté ne va pas sans une augmentation relative d'instabilité des marchés déjà plus stables de certains pays côtiers tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Deuxièmement, l'intégration de l'offre issue des productions nationales ne suffirait pas à éliminer entièrement, tout au moins à court terme, l'instabilité de l'offre alimentaire sur le plan régional. Il importe de garder par conséquent une certaine ouverture contrôlée à l'égard du commerce extra-régional pour résorber tout reliquat d'instabilité des systèmes alimentaires régionaux et ainsi éviter de compromettre davantage la sécurité d'approvisionnement déjà précaire des populations de pays du Sahel.

Troisièmement, d'importants échanges transfrontaliers de céréales ont, de longue date, cours entre les pays de l'Afrique de l'ouest et ce, malgré les efforts de circonscription des marchés nationaux par les politiques des Etats. Plutôt que de traduire une complémentarité régionale basée sur l'expression d'avantages comparatifs, ces échanges refléteraient surtout une exploitation spéculative, par des réseaux marchands solidaires, de rentes circonstancielles occasionnées par la disparité des politiques économiques des Etats. L'harmonisation régionale des politiques économiques constitue donc une condition préalable à la stabilisation et la ré-orientation du commerce intra-régional dans un sens plus favorable à l'exploitation efficiente des dynamiques de production vivrière au Sahel et en Afrique de l'ouest.

Quatrièmement, un examen attentif aussi bien des situations concrètes par zone que d'un ensemble d'indicateurs macro-économiques des productions nationales et du commerce intra-régional met en évidence l'existence d'un potentiel non négligeable dont l'exploitation permettrait d'accroître simultanément la production et les échanges de produits vivriers en Afrique de l'ouest. La pleine réalisation de ce potentiel passe non seulement par des innovations technologiques judicieuses de la production taillées sur mesure pour les différentes zones et sous-zones écologiques, mais aussi par des politiques appropriées et un investissement délibéré dans les infrastructures, la technologie et les institutions, afin de stimuler et soutenir sans détours le développement de la production et la consommation des produits vivriers locaux.

Finalement, le développement de l'agriculture sahélienne passe par un processus incontournable de formation de capital substantiel au niveau des producteurs ruraux. Ce processus requiert une stratégie globale de développement rural qui transcende le cadre singulier d'une catégorie de produits agricoles (céréales par exemple). Il s'agit avant tout d'identifier et de promouvoir les créneaux de production porteurs (cultures vivrières et d'exportation, élevage, etc.) en fonction d'une vision dynamique des avantages comparatifs, des prospectives de demande effective et des synergies intersectorielles capables d'engendrer un développement durable de la productivité, de la production et des échanges. Dans cette optique, la stabilisation des marchés alimentaires sahéliens exige également des actions délibérées pour élever et stabiliser la demande effective des populations en général et le pouvoir d'achat des couches les plus déshéritées de celles-ci.

REFERENCES

Badiane, O. (1988). National Food Security and Regional Integration in West Africa. Kiel: Wissenschaftsverlag Vauk.

Badiane, O. (1989). "Espace Régional Céréalier en Afrique de l'Ouest: Potentiel et Importance pour la Sécurité Alimentaire." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Bailhache, R. (1986). "Politique Céréalière et Coopération Sous-Régionale," in CILSS/Club du Sahel (eds.) Les Politiques Céréalières dans les Pays du Sahel: Actes du Colloque de Mindelo, 1-6 Décembre 1986 (501-9). Paris: OCDE.

Caputo, E., V. Manzitti et D. Maffioli (1989). "L'Impact de l'Urbanisation sur les Modèles de Consommation de Base au Niger: Mise à Jour des Premiers Résultats." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

CILSS/Club du Sahel (1987). Les Politiques Céréalières dans les Pays du Sahel: Actes du Colloque de Mindelo, 1-6 Décembre 1986. Paris: OCDE.

Coste, J. (1989). "Esquisse Régionale des Flux de Céréales en Afrique de l'Ouest." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

D'Agostino, V.C. et J.M. Staatz (1989). "The Impact of Import and Export Policies on Malian Coarse Grain Producers." Communication à l'atelier USAID sur Food Security and Economic Growth in the Sahel, Washington, D.C., 6-8 Septebre 1989.

Delgado, C. (1987). "Le Rôle des Prix dans l'Augmentation de la Consommation de Riz et de Blé en Afrique de l'Ouest Francophone." Communication à la Conférence sur la Dynamique de la Consommation et de la Production des Céréales en Afrique de l'Ouest, Dakar, Sénégal, 15-17 Juin 1987.

Delgado, C.L. (1989). "La Protection des Marchés Céréaliers dans la Problématique Régionale des Echanges Agricoles affectant le Sahel." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Delgado, C. et Miller C. (1984) "Changing Food Patterns in West Africa: Implications for Policy Research," in IFPRI (ed.) Compte-Rendu du Premier Atelier Interne du Projet Conjoint sur la Substitution des Céréales Importées pour les Céréales Traditionnelles en Afrique de l'Ouest (1-20). Washington, D.C.: IFPRI.

Dembélé, N.N. et J.M. Staatz (1989). "Impact des Echanges Régionaux sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Dioné, J. (1989a). "Informing Food Security Policy in Mali: Interactions Between Technology, Institutions and Market Reforms." Thèse de Ph.D.. East Lansing, Mi.: Michigan State University.

Dioné, J. (1989b). "Food Security Policy Reform in Mali and the Sahel." Communication au 9ème Congrès Mondial de l'Association Internationale des Sciences Economiques, Athènes, Grèce, 28 Août -1er Septembre 1989.

Dioné, J. (1989c). "Comportement Commercial des Agriculteurs et Commerce Céréalier Régional en Afrique de l'Ouest." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Egg, J. (1989). "Disparités des Politiques et Echanges Agricoles Régionaux en Afrique de l'Ouest." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Egg, J. et J.O. Igué (1986). "Approche des Echanges Agro-Alimentaires entre Pays Sahéliens et Pays Côtiers," in CILSS/Club du Sahel (eds.) Les Politiques Céréalières dans les Pays du Sahel: Actes du Colloque de Mindelo, 1-6 Décembre 1986 (255-83). Paris: OCDE.

Eicher, C.K. (1982). "Facing Up to Africa's Food Crisis," Foreign Affairs, vol.61, no.1, (143-170).

Eicher, C.K. (1988). "Food Security Battles in Sub-Saharan Africa." Communication plénière au VIIème Congrès Mondial de Sociologie Rurale, Bologne, Italie, 26 Juin - 2 Juillet 1988.

Gentil (1989). "Production Agricole, Echanges Régionaux et Importations au Sahel." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Gentil, D. et G. Ledoux (1988). "Comments on the Study Entitled 'The Competitiveness of Sahelian Agriculture' by Shapiro and Berg." Paris: IRAM.

Goetz, S.J. (1989). "Market Reforms and the Cash-Food Crop Debate in Southeastern Senegal." Thèse de Ph.D.. East Lansing, Mi.: Michigan State University.

Igué, J.O. (1989). "Les Périphéries Nationales: Support des Echanges Régionaux." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Josserand, H. (1989). "Effets des Importations de Viandes Extra-Africaines sur les Echanges de Bovins entre les Pays de l'Afrique de l'Ouest." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Lambert, A. (1989). "La Dynamique des Réseaux Marchands en Afrique de l'Ouest." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Lambert, A. et J. Egg (1989). "L'Intégration Régionale par les Echanges: Le Cas du Sous-Ensemble Sénégal - Mali - Gambie - Mauritanie - Guinée - Guinée-Bissau." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Martin, F. (1988). "Food Security and Comparative Advantage in Senegal: A Micro-Macro Approach." Thèse de Ph.D.. East Lansing, Mi.: Michigan State University.

Reardon, T. (1989). "La Demande des Céréales en Afrique de l'Ouest et ses Conséquences pour la Protection Régionale au Sahel." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Reardon, T., P. Matlon et C. Delgado (1988). "Coping with Household-Level Food Insecurity in Drought Affected Areas of Burkina Faso," World Development, vol. 16, 9, (1065-74).

Reardon, T., T. Thiombiano et C. Delgado (1989). "L'Importance des Céréales non-Traditionnelles dans la Consommation des Riches et des Pauvres à Ouagadougou," Economie Rurale, No.190, Mars-Avril.

Rogers, B.L. et M.L. Lowdermilk (1988). Food Prices and Consumption in Urban Mali. Rapport final du projet d'étude Tuffs/DNSI/USAID sur les prix alimentaires. Medford, Ma.: Tuffs University.

Shapiro, K. et E. Berg (1988). "The Competitiveness of Sahelian Agriculture." Alexandria, Va.: Elliot Berg Associates.

Somé, P. (1989). "Les Echanges entre les Marchés Frontaliers: Le Cas du Burkina Faso." Communication au Séminaire CILSS/Club du Sahel sur les Espaces Céréaliers Régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 6-11 Novembre 1989.

Staatz, J.M., V.C. D'Agostino et S. Sundberg (1990). "Measuring Food Security in Africa: Conceptual, Empirical and Policy Issues." Document provisoire. East Lansing, Mi.: Michigan State University.

Staatz, J.M., J. Dioné et N.N. Dembélé (1989). "Cereals Market Liberalization in Mali," World Development, vol.17, No.5, (703-18).

Steffen, P. et M. Mehta (1989). "Quelques Eléments de la Sécurité Alimentaire Ménagère dans la Région de Gao." Note d'information No. 89-02. Bamako: Projet Sécurité Alimentaire CESA-MSU-USAID.

Thiombiano, T. (1989). "Rôle des Prix dans la Décision Paysanne de Produire et de Vendre les Céréales Traditionnelles au Burkina Faso." Document préparé pour le Séminaire CILSS/ CEDRES/Centre Sahel sur les Stratégies et Politiques Alimentaires au Sahel, Ouagadougou, Burkina Faso, 12-15 Juin 1989.

Weber, M.T., J.M. Staatz, J.H. Holtzman, E.W. Crawford et R. Bernsten (1988). "Informing Food Security Decisions in Africa: Empirical Analysis and Policy Dialogue," American Journal of Agricultural Economics, vol. 70, 5, (1044-51).